

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education  
www.la-recherche-en-education.org

N° 3 (2010), pp. 66-84

## **Marché du travail en période d'ajustement structurel : quelques résultats d'analyse du comportement des demandeurs d'emplois au Cameroun**

*Innocent Fozing*

Université Yaoundé I (Cameroun).  
innofozing@yahoo.fr

### **Résumé**

L'ajustement structurel dans les économies en développement a porté un sérieux coup à l'insertion des sortants du système éducatif dans le secteur formel. Cette difficulté d'insertion est croissante à mesure que le niveau d'instruction s'élève. Les femmes et les jeunes ont été les plus touchés. Le niveau d'instruction comme déterminant principal de participation au marché du travail a cédé le pas au contexte familial, à l'âge, au sexe, au cadre de vie, à la situation du chef de famille et au milieu de résidence qui y ont joué un rôle important.

**Mots-clés :** Ajustement structurel – Marché de l'emploi – Demandeurs d'emplois

### **1. Introduction**

La question de l'avenir des sortants d'un système de formation quel qu'il soit a été toujours la préoccupation majeure et permanente de ceux qui ont la charge et la responsabilité du système en question.

Que l'interrogation sur le comportement des demandeurs d'emplois en période d'ajustement structurel fasse l'objet d'une profonde réflexion ne devrait étonner personne surtout quand on sait quel prestige personnel et social offre un bon emploi ; quand on sait également quelles difficultés les jeunes sortis des systèmes formels de formation éprouvent à se frayer un passage honorable sur le marché du travail aujourd'hui ; ou même quand on sait quelles difficultés les secteurs public et privé ont à créer et à pourvoir de nouveaux emplois rémunérateurs aux jeunes diplômés tous niveaux et tous ordres d'enseignement confondus.

Ce travail qui s'inscrit dans le champ disciplinaire de l'économie de l'éducation et notamment de la mesure de l'efficacité de la formation formelle, tente par une approche analytique d'appréhender le comportement des jeunes sortis du système formel de formation au Cameroun et d'estimer les déterminants de leur participation au marché du travail en période d'ajustement structurel.

## 2. Contexte

Les économies des pays africains sous ajustement structurel en général et celle du Cameroun en particulier ont longuement souffert des programmes austères qui leurs ont été infligés pour un retour aux équilibres macroéconomiques fondamentaux. La tentative au retour en ordre des équilibres macroéconomiques sur près de trois décennies ont eu des conséquences néfastes sur le développement des secteurs jugés peu productifs – du moins à court terme – et notamment la santé et l'éducation.

Pour s'attarder sur le secteur éducatif, on observe que la qualification des sortants appréhendée par le niveau d'instruction le plus élevé atteint a connu une amélioration générale sur la période étudiée, la proportion des personnes n'ayant jamais été à l'école ayant considérablement diminuée entre 1983/84 (44.7%) et 2005 (19.4%). Cette croissance du renforcement du capital humain contraste cependant avec la croissance du chômage au sein de la population scolarisée.

En effet, sur le marché du travail camerounais, les conséquences de la crise économique des années 80 ont été désastreuses au sein de la population scolarisée. Elle a d'une part, conduit à des pertes d'emplois avec notamment la faillite de nombreuses entreprises publiques, parapubliques et privées, les licenciements dus aux privatisations et aux restructurations des entreprises publiques et parapubliques ou aux baisses d'activités dans les autres secteurs et les « déflations » de personnels dans la fonction publique. D'autre part, cette crise économique a contribué à fermer les portes du marché du travail aux jeunes avec la réduction des recrutements autant dans la fonction publique que dans les entreprises privées.

L'incidence du chômage s'est faite ainsi plus accrue à concurrence que le niveau d'éducation augmente. Le taux de chômage des diplômés du supérieur est ainsi passé de 7,32% à 30% entre 1983/84 et 2001, tandis qu'il passait de 7,07% à 30,67% au sein des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire pour la même période. Dans cette perspective on a assisté au développement des emplois précaires et à une expansion du secteur informel.

Les difficultés auxquelles font face les produits de la formation formelle en cette période d'ajustement structurel nous poussent à nous interroger sur le profil des demandeurs d'emplois et sur les déterminants de leur insertion professionnelle si tant est que certains pouvaient mieux s'en sortir que d'autre dans leurs stratégies de recherche d'emplois.

Depuis maintenant une trentaine d'années, l'informatique s'est taillée une place de choix dans nos sociétés et dans les activités professionnelles de chacun. Il en va de même au sein de la communauté éducative, même si l'usage réel qu'on peut observer dans les classes n'est pas toujours à la hauteur des espérances et des investissements de la société (Lemerrier et al., 2001). Ceci est particulièrement sensible dans le champ de la didactique de la lecture où coexistent une offre assez importante de logiciels éducatifs et un manque de réflexions sur l'usage réel qu'il en est fait dans les classes de l'école primaire.

### *Revue de la littérature*

Les études qui se sont attachées à établir le lien entre l'éducation et l'insertion professionnelle ont porté plus sur les pays occidentaux. Nombreuses sont celles qui se sont penchées sur l'influence de l'éducation sur la distribution des emplois. Ces recherches inspirées de la théorie du capital humain associent l'accès à l'emploi et le revenu issu au niveau d'instruction

atteint et attribuent les inégalités dans l'emploi et dans les revenus à l'inégalité dans l'instruction. Dans une étude consacrée à l'influence relative du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada, Kamanzi (2006) utilisant le test du khi-deux et la régression logistique sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995 réalisée par Statistique Canada, aboutit à la conclusion selon laquelle les caractéristiques de l'emploi sont significativement associées à la fois au capital humain et au capital social, avec cependant une influence du capital humain de l'individu relativement plus élevée que celle de son capital social.

Dans une autre étude destinée à l'analyse des relations entre l'éducation et l'emploi au Cameroun, étude utilisant une régression multiple basée sur les résultats d'une enquête auprès d'un échantillon de 1500 salariés de 75 entreprises du secteur formel, Atangana Mebara *et al.* (1981) arrivent à la conclusion selon laquelle les relations existant entre éducation, emploi et salaires sont complexes et dépendent du niveau d'éducation atteint, de la fonction exercée dans la l'entreprise et du niveau de salaire.

Le niveau d'éducation des salariés selon le sexe est ici déséquilibré au détriment des hommes. Ainsi, bien que le niveau d'éducation des femmes travaillant dans le secteur structuré ne soit pas très différent de celui des hommes, la tendance serait en faveur des femmes. Dans ce déséquilibre, les jeunes sont les plus touchés. On relève ainsi que l'emploi occupé est également disproportionné au détriment des plus jeunes (moins de 20 ans (87,5%) et 20 – 24 ans (72,6%)) qui sont des manœuvres et constitués par ceux qui ont quitté le système éducatif relativement tôt. On peut cependant relever pour relativiser cette observation que l'âge recèle en fait le passé éducatif, le passé professionnel et la situation du marché à différentes époques. On note également que le niveau d'éducation atteint a une influence très positive sur le niveau des revenus perçus par le personnel. Il en demeure une fonction croissante. L'ancienneté (expérience professionnelle) et l'âge y jouent également un rôle positif non négligeable.

Dans une étude consacrée au suivi des diplômés au Canada, McDowell (1991) constate que le taux de participation augmente avec le niveau d'études. Sur la décennie 80, on observe une régression de la proportion des candidats ayant un diplôme du secondaire et moins, alors que la proportion des diplômés d'études postsecondaires est en nette augmentation dans la population active au Canada. Les sortants de l'enseignement secondaire et les titulaires des niveaux d'études inférieurs offrent peu de possibilités d'emploi sur le marché du travail canadien. Ces possibilités sont fortement élevées pour les diplômés d'études postsecondaires.

Quant au chômage et d'après la même étude, il frappe davantage les non diplômés indépendamment des conjonctures économiques tandis que les diplômés du supérieur ont une probabilité élevée de se trouver un emploi. Le taux de chômage pour les diplômés de formation professionnelle au niveau des métiers (diplôme d'études secondaires ou d'école de métiers) oscille autour de 20% alors qu'il est en moyenne de 10% pour l'ensemble des diplômés d'études postsecondaires (collégiales ou universitaires).

Cependant, les écarts sont moins élevés entre les niveaux postsecondaires. Le niveau d'études fait la différence, même entre les diplômés d'université. Ainsi, les détenteurs de maîtrise et de doctorat affichent des taux de chômage inférieurs à ceux des diplômés de baccalauréat et d'études collégiales. La différence observée en faveur des premiers se situe entre 2% et 3%. Une étude sur la même question en France basée sur les données d'enquête ANPE, fait du chômage un risque social touchant les différentes catégories sociales de manière inégale (Gorius et Jeanneau, 2007). Cette étude relève que le taux de chômage des femmes est

supérieur à celui des hommes toutes tranches d'âges confondus et lie cette différence aux différents handicaps objectifs (manque d'expérience ou de qualification) et subjectifs (stéréotypes culturels). Sur cette base en 2005 par exemple en France, 10,9% des femmes étaient en chômage contre 9% des hommes. A l'intérieur de ces deux groupes, le chômage des jeunes est le plus préoccupant (17,3% des 15 – 29 ans<sup>1</sup>). Ce chômage touche le plus les moins qualifiés. Ainsi, les actifs qui arrivent tôt sur le marché du travail sont souvent les moins qualifiés et rencontrent plus de difficultés à trouver un emploi. En effet, 41% des travailleurs de niveau BEPC, CEP ou sans diplôme sortis de formation initiale depuis un à quatre ans étaient encore à la recherche d'un emploi contre 10% des actifs ayant suivi un cycle d'enseignement supérieur long.

Le niveau de qualification est également déterminant dans la situation de chômage, les non qualifiés étant plus souvent confrontés au chômage que les autres. Le chômage reflète ainsi la hiérarchie entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Pour la même année 2005 en France, 12% des ouvriers étaient au chômage, contre 10,3% des employés, 5,5% des professions intermédiaires et 4,9% des cadres (Gorius et Jeanneau, 2007).

De plus, le lieu de résidence et la nationalité constituent en France un facteur d'accentuation d'inégalités dans le chômage. Les résidents des communes rurales sont en effet moins sujets au chômage que ceux des grandes agglomérations. Ainsi, 5,5% de chômeurs masculins en 2005 résidaient dans les petites villes contre 10% à Paris. Par rapport à la nationalité, les étrangers sont les plus frappés par le chômage que le reste de la population (18% contre 9%).

La présente contribution vise à compléter ces travaux en procédant par une approche économétrique à la compréhension du profil des produits de la formation formelle et des déterminants de leur insertion professionnelle en période d'ajustement structurel.

### **3. Méthode**

Pour atteindre ces objectifs, une approche méthodologique basée sur une analyse économétrique sur les données d'enquêtes diverses auprès des ménages a été opérée pour approcher la dimension d'efficacité externe des produits du système formel. Plus globalement, l'approche méthodologique adoptée consiste en une estimation des différents modèles qui ont pour objectif d'évaluer l'efficacité de l'éducation sous différentes formes (années d'études, types d'enseignement, cycles suivis, diplôme obtenu) sur les conditions d'insertion professionnelle et sur les revenus d'activité. Dans cette perspective, il sera également tenu compte des variables tels le lieu de résidence, le statut matrimonial, le lien de parenté avec le chef de ménage et le ratio de dépendance dans le ménage. La mesure de l'efficacité proprement dite utilisera le modèle de choix discret pour l'estimation de l'effet de l'éducation sur la probabilité d'être au chômage, d'occuper un emploi dans le secteur informel et dans le secteur formel et sur les choix sectoriels (inactivité, activité du secteur public, du secteur formel et du secteur informel). Ces données sont présentées ci-dessous.

#### ***Sources statistiques et présentation des données utilisées***

Dans le cadre de ce travail, plusieurs sources de données seront utilisées. Ces sources sont relatives aux statistiques des différentes enquêtes auprès des ménages réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun et notamment l'enquête budget consommation (EBC) de 1983/84, les enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM I et ECAM II) de

1996 et 2001 respectivement et l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2005. Ces différentes données seront brièvement présentées dans une perspective d'en relever la population cible.

L'enquête budget consommation (EBC) a eu lieu sur le terrain du 5 septembre 1983 au 23 septembre 1984. L'échantillon comprenait un total de 5 521 ménages enquêtés. Les deux enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM) réalisées respectivement en 1996 (ECAM I), 2001 (ECAM II) par l'Institut National de la Statistique (INS), ont concerné les ménages ordinaires et leurs occupants âgés de 10 ans et plus. Leurs échantillons conçus de façon à garantir des estimations fiables à l'échelle nationale sont respectivement de 3 563 et 10 992 ménages avec respectivement 10 311 et 56 443 individus.

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) est réalisée en 2005 sur l'ensemble du territoire national par l'Institut National de la Statistique et vise la mise en place d'un système d'enquêtes portant sur l'évaluation et le suivi de l'emploi et du secteur informel, en vue d'explorer davantage le marché de travail (phase 1) et les conditions d'activité dans le secteur informel (phase 2)<sup>2</sup>. L'enquête EESI couvre un échantillon de 8 540 ménages tiré selon un sondage stratifié à plusieurs degrés et 38 599 individus.

Les données de toutes ces enquêtes ont connu avant traitement l'apurement des fichiers, c'est-à-dire le nettoyage des données incongrues dans une perspective de complétude et d'extirpation des données aberrantes, des données manquantes ou des données atypiques. Cet apurement s'est fait suivant plusieurs méthodes scientifiques et spécifiques pour le traitement de chaque cas. Dans tous les cas, l'objectif de cet apurement est de produire des estimations approximativement sans biais comme le précisent Kalton et Kasprzyk. (1982 ; 1986).

Les données obtenues ont été analysées suivant les méthodes économétriques qui ont rendu possible la mesure de l'efficacité externe de l'éducation à travers la modélisation de la participation des diplômés au marché du travail au Cameroun. Des modèles ont ainsi été construits en vue d'estimer pour chaque personne active la probabilité d'avoir un emploi à la date de l'enquête. Cette probabilité a été calculée au regard des variables mesurées sur les personnes actives, avec ou sans emploi. Dans cette recherche, il a été question d'examiner les facteurs qui expliqueraient la situation d'activité au Cameroun au cours des années 1983-1984, 1996, 2001 et 2005, années correspondant aux différentes enquêtes auxquelles nous avons fait recours.

La participation à l'activité économique dépend traditionnellement de deux types de variables, notamment les variables dites de capital humain et les variables d'environnement (Mincer, 1974). Le premier type de variables renvoie aux caractéristiques propres à l'individu (âge, sexe, niveau d'éducation, mieux niveau d'instruction, etc.). Le deuxième type concerne les caractéristiques d'environnement c'est – à – dire du contexte dans lequel l'individu se trouve (milieu de résidence, taille du ménage, etc.).

La situation d'emploi est une variable dichotomique définie de la manière suivante :

$$E_i = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu actif } i \text{ est occupé à la date de l'enquête} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Cette variable dépend d'un certain nombre de caractéristiques individuelles, tel que :

$$E_i = \beta' X_i + \varepsilon_i$$

où  $X_i$  est le vecteur des dotations de l'individu actif  $i$  et  $\varepsilon_i$  le résidu.

La probabilité d'accès à l'emploi sera estimée à l'aide d'un modèle Probit, pour l'ensemble de la population, ainsi qu'il suit :

$$P_i = \text{Prob}(E_i = 1 / X_i) = \Phi(\beta' X_i)$$

$\Phi$  étant la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite  $\left( \Phi(x) = \int_{-\infty}^x \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{u^2}{2}} du \right)$ , et  $\beta$  le vecteur des paramètres associés à ces facteurs.

Ce modèle est un modèle dichotomique de participation au marché du travail qui permet de mesurer la probabilité qu'a un diplômé de se retrouver sur le marché de l'emploi. Le vecteur caractéristique  $X_j$  de l'individu  $i$  peut se mettre sous la forme :  $X_j = (X_{ij}, X_{cmj}, X_{mi})$  où  $X_{ij}$  est un vecteur de caractéristiques propres à l'individu  $i$  et ayant un impact sur sa participation sur le marché du travail,  $X_{cmi}$  un vecteur de caractéristiques du chef de ménage, et  $X_{mi}$  un vecteur de caractéristiques du ménage dans lequel vit l'individu.

Le modèle prend donc la forme suivante :

$$E_i = X_{ij}\beta_j + X_{cmi}\beta_{cm} + X_{mi}\beta_m + \varepsilon_i \quad \forall i = 1, \dots, N$$

L'estimateur  $\hat{\beta}$  que nous retiendrons est un estimateur du maximum de vraisemblance, disponible sur la plupart des logiciels statistiques. Les probabilités individuelles d'être en emploi à la date de l'enquête seront estimées par  $\hat{P}_i = \Phi(\hat{\beta}' X_i)$ , pour l'individu actif  $i$ . Pour chaque variable  $X_i$ , on dispose d'une modalité de référence. Chacune des modalités de la variable est comparée à la modalité de référence. Un rapport de chance ou odd ratio inférieur à l'unité signifie que la probabilité qu'a un individu ayant cette modalité de se retrouver sur le marché du travail est plus faible que celle d'un individu ayant la modalité de référence. Un odd ratio supérieur à l'unité traduit une probabilité plus élevée d'être économiquement actif.

#### 4. Résultats et discussions

Les différentes analyses sur les données présentées ci-dessus nous ont permis d'appréhender le profil des demandeurs d'emplois et les déterminants de leur insertion professionnelle en période d'ajustement structurel au Cameroun.

##### 4.1. Profil des demandeurs d'emplois au Cameroun

L'analyse du profil des demandeurs d'emplois sur le marché du travail camerounais nous commande de nous intéresser à la fois à leur comportement sur le marché du travail et aux types d'emplois qu'ils occupent. Comment cette population potentiellement active arrive-t-elle à s'employer ? Et quels types d'emplois les actifs occupent-ils ?

###### a) Comportement des produits de la formation formelle sur le marché du travail

L'idée de la participation des produits du système éducatif aux activités économiques est une préoccupation majeure en période d'ajustement structurel. Il s'agit ainsi d'apprécier la capacité d'absorption de la population active (actifs exerçant une activité rémunérée ou non et chômeurs). Les indicateurs retenus pour décrire cette situation sont le taux de chômage (rapport de la population de chômeurs sur la population active), le taux d'activité (rapport de

la population active sur la population en âge de travailler) et le taux de participation (rapport de la population active occupée à la population active).

- **Situation d'activité**

Au fil des années, la population active des produits de l'école ne cesse de croître et de prendre ainsi de l'ampleur. En 1983-1984, sur une population scolarisée et en âge de travailler estimée à 3027555 personnes, 1087260 faisaient partie de la population active, soit un taux d'activité de 35,9%. Dans cette population 93% occupaient effectivement un emploi au courant de la dernière semaine précédant l'enquête. De 1985 à 2005, du fait de la pression démographique, on a assisté à l'arrivée sur le marché du travail de nombreux nouveaux scolarisés, faisant passer le taux d'activité à 51,8% en 1996, 63,3% en 2001 et 69,9% en 2005. Ces indicateurs expliquent la pression de plus en plus accrue sur le marché du travail camerounais.

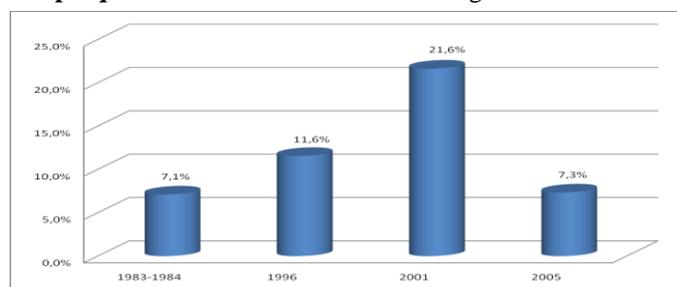
Face à cette évolution de plus en plus pressante de la demande du travail, l'offre a semblé stagner. Sur la période de 1985 à 2001, le taux de participation des scolarisés a connu une baisse passant ainsi de 93% en 1983-1984 à 88,4% en 1996 puis à 78,4% en 2001. Il va ensuite se redresser pour se situer autour de 91,9% en 2005. Si cette croissance en 2005 de la participation de la population scolarisée s'explique en partie par l'arrivée de nouveaux diplômés sur le marché du travail, on note surtout l'arrivée sur le marché de nombreuses personnes précédemment découragées<sup>4</sup> par la crise économique et les difficultés d'insertion. Ces personnes, encouragées par les signes flatteurs de la croissance économique, ont retrouvé l'espoir de s'insérer dans une activité. Les individus constituant cette main d'œuvre potentielle se sont positionnés dans une situation d'activité informelle à défaut de s'insérer dans des emplois stables.

**Tableau 1.** Evolution du taux de chômage des scolarisés

Année	Taux de chômage
1983-1984	7,1%
1996	11,6%
2001	21,6%
2005	8,1%

Source: EBC (1983-1984), ECAM (1996), ECAM (2001), EESI (2005)

**Graphique 1.** Evolution du taux de chômage des scolarisés



Source: EBC (1983-1984), ECAM (1996), ECAM (2001), EESI (2005)

- **Une progression du chômage**<sup>5</sup>

On note pendant la période d'ajustement structurel une progression spectaculaire du chômage au sein des scolarisés de 10 à 60 ans. En effet, il ressort du **Tableau 1** et du **Graphique 1**

associé que le taux de chômage élargi qui était de 7,1% en 1983-1984 a augmenté de plus de 4 points en 12 ans pour se situer autour de 11,6% en 1996. Ce taux s'est également accru de 14,5 points pour atteindre 21,6% en 2001, avant d'engager une tendance à la baisse (8,1% en 2005).

Par rapport aux non scolarisés, les produits de l'éducation sont plus touchés par le chômage. Ce résultat corrobore ceux auxquels sont parvenus Duret et *al* (2005) au cours d'une analyse de la dimension économique de l'efficacité externe de l'éducation en Afrique de l'Ouest sur la base des données de la phase 1 des enquêtes 1-2-3<sup>6</sup> réalisées entre 2001 et 2002 dans sept grandes villes<sup>7</sup> de l'Afrique de l'Ouest par les Instituts Nationaux de Statistiques (INS) des pays concernés, AFRISTAT et DIAL (dans le cadre de son Programme d'appui statistique à la surveillance multilatérale). Cette étude relève en effet que dans les capitales de l'UEMOA, « le taux de chômage est le plus faible (14,6%) chez ceux ne disposant pas de bagage scolaire minimum. Il s'élève à 20-21% pour les personnes ayant entre les niveaux primaire complet et le secondaire complet, et fléchit légèrement (19%) chez les personnes ayant réussi au moins une année dans l'enseignement supérieur » (Duret et al, 2005 : 14). Le faible taux de chômage observé chez les moins ou non scolarisés, pourrait s'expliquer par le fait que les individus à faible capital humain sont moins exigeants sur le marché de l'emploi et sont par conséquent disposés à travailler pour des conditions plus précaires. Dans le supérieur, le taux de chômage connaît un ralentissement.

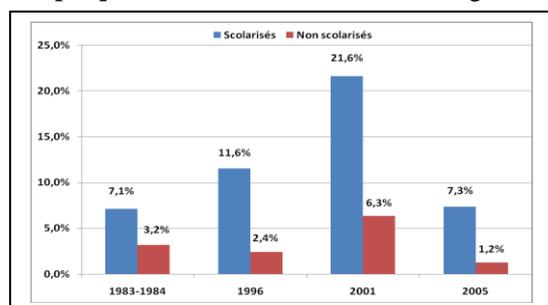
On peut noter qu'au cœur même de l'ajustement (1996) le taux de chômage des non scolarisés s'est amélioré pendant que celui des scolarisés passait sensiblement du simple au double (7,1% à 11,6%). En 2001 en particulier, la situation est davantage plus critique puisque le taux de chômage des scolarisés devance de plus 15 points celui des non scolarisés (cf. Tableau 2 et Graphique 2). Ce résultat peut directement être attribué à une conséquence des politiques d'ajustement structurel qui se reposaient entre autres sur la réduction des effectifs dans le public et le para public.

**Tableau 2.** Evolution du taux de chômage suivant le statut de scolarisation

Année	Scolarisés	Non scolarisés
1983-1984	7,1%	3,2%
1996	11,6%	2,4%
2001	21,6%	6,3%
2005	7,3%	1,2%

Source: EBC (1983-1984), ECAM 1 (1996), ECAM 2 (2001), EESI (2005)

**Graphique 2.** Evolution du taux de chômage suivant le statut de scolarisation



Source: EBC (1983-1984), ECAM 1 (1996), ECAM 2 (2001), EESI (2005)

En examinant le taux de chômage selon le plus haut niveau d'éducation atteint (cf. **Tableau 3** et **Graphique 3**), il ressort qu'en dehors du groupe des individus ayant le niveau primaire, le chômage a presque doublé sinon triplé dans tous les niveaux d'enseignement entre 1983/1984 et 2001. Contrairement à ce qui devrait être, l'incidence du chômage se fait plus accrue à concurrence que le niveau d'éducation augmente.

En effet, le taux de chômage des diplômés du supérieur qui se situait à 7,32% en 1983/1984 est passé à plus de 30% en 2001 tandis que ce taux passait de 7,07% à 30,67% au sein des diplômés de l'enseignement secondaire du second cycle sur la même période. A la lumière de ces observations, l'on note une difficile insertion des diplômés sur le marché du travail camerounais pendant l'ajustement structurel.

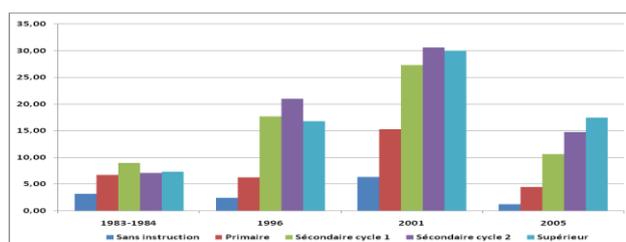
Bien que restant supérieurs à leurs niveaux de 1983-1984, les taux de chômage dans tous les niveaux d'enseignement ont régressé entre 2001 et 2005. Ils passent ainsi de 15,27% à 4,43%, de 27,31% à 10,59%, de 30,67% à 14,78% et de 30,04% à 17,46% dans les niveaux primaires, secondaire premier cycle, secondaire second cycle et supérieur respectivement.

**Tableau 3.** Évolution du taux de chômage par niveau d'instruction

Niveau instruction	1983-1984	1996	2001	2005
Sans niveau	3,20	2,41	6,33	1,24
Primaire	6,67	6,25	15,27	4,43
Secondaire cycle 1	8,99	17,68	27,31	10,59
Secondaire cycle 2	7,07	21,01	30,67	14,78
Supérieur	7,32	16,77	30,04	17,46

Source: EBC (1983-1984), ECAM 1 (1996), ECAM 2 (2001), EESI (2005)

**Graphique 3.** Évolution du taux de chômage par niveau d'instruction



Une analyse axée sur l'âge permet de constater qu'au fil du temps, les jeunes<sup>8</sup> scolarisés ont été les plus touchés par le chômage que leurs homologues adultes. En effet, à la lumière du Graphique 4 ci-dessous, le taux de chômage des jeunes scolarisés qui se situait à 10,5% en 1983/1984, est passé à 16,2% en 1996, puis à 34,4% en 2001 avant de chuter à 9,3% en 2005<sup>9</sup>. Sur toute la période d'étude, le gap en faveur des adultes s'est davantage accru, passant ainsi de près de 5 points en 1983/1984 à 7 points en 1996, puis à plus de 20 points en 2001 avant de fléchir pour les mêmes raisons que sus évoquées à 2 points en 2005.

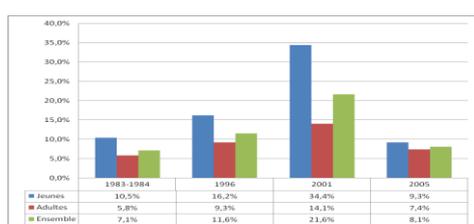
Quant à l'aspect sexe, on peut noter que le taux de chômage des femmes était, entre 1984 et 1996, supérieur à celui des hommes. Cette tendance s'est renversée entre 2001 et 2005 et le

gap du chômage entre hommes et femmes s'est considérablement creusé en faveur des premiers allant jusqu'à atteindre 9 points en 2001.

Au regard de ces résultats, l'on peut faire une présomption de ce que parmi les personnes scolarisées, l'ajustement structurel a davantage touché les jeunes et les femmes que les adultes et les hommes dans le processus d'insertion socioprofessionnelle.

**Graphique 4.** Taux de chômage

a) par tranche d'âges



b) par sexe



Source: EBC (1983-1984), ECAM 1 (1996), ECAM 2 (2001), EESI (2005)

#### b) Type des emplois occupés

Le secteur d'activités des produits du système éducatif formel est fortement marqué par l'opposition entre le secteur formel public (administration et entreprises publiques) et privé (entreprises privées formelles) et le secteur informel. Bien que l'emploi dans la fonction publique offre une meilleure garantie en termes d'allocations et de prestations sociales, les contraintes économiques et les programmes d'ajustement structurel ont poussé les autorités politiques à réduire le personnel au fil du temps.

Le secteur privé qui doit prendre le relais en créant de nouveaux emplois pour les demandeurs de plus en plus nombreux à se présenter sur le marché de l'emploi, le fait dans une proportion moindre par rapport au taux de nouveaux arrivants sur le marché du travail. On relève qu'en 1983-1984, l'administration camerounaise et autres services du secteur public absorbaient plus de 67% de la main d'œuvre active occupée, diplômée de l'enseignement supérieur. En 1996, soit environ une décennie plus tard, plus que 44,4% des actifs occupés de niveau supérieur sont au service de l'Etat. Ce chiffre va davantage s'amenuiser pour atteindre à peine 40% en 2001. Au courant de la même année, le secteur informel, qui a pris de l'ampleur, concentre près de 18% de la main d'œuvre issue des diplômés de l'enseignement supérieur.

Quatre années plus tard (2005), 27% des diplômés du supérieur économiquement actifs exercent dans le secteur informel ; ce qui explique le mal être et les frustrations dont sont victimes les produits du système éducatif depuis la crise économique qui a imposé des programmes d'ajustement structurel. Sur la même période, l'Etat a relancé les recrutements dans la fonction publique quoiqu'en volume assez limité, ce qui a porté à 46,3% le nombre de travailleurs de ce secteur issus de l'enseignement supérieur.

Sur toute la période de l'étude, les branches d'activités dans lesquelles les produits de l'éducation sont le plus représentés sont respectivement dans l'ordre des pourcentages décroissants, l'agriculture/pêche/chasse (58,0% en 1984, 57,5% en 1996, 48,3% en 2001 et

47,6% en 2005) ; le secteur informel (28,7% en 2001, 39,3% en 2005) ; les services (16,9% en 1984) ; le commerce (8,4% en 1984, 12,2% en 1996) ; et le secteur public (7,6% en 1996, 9,0% en 2001 et 6,7% en 2005). Le fort taux d'activités des scolarisés dans le secteur primaire résulte du fort taux d'activités de ceux-ci en milieu rural où l'agriculture est l'activité prédominante.

Les enquêtes EBC et ECAM I n'ont pas traité de façon satisfaisante la question d'emplois formels et informels. En regardant de plus près la situation d'activité des travailleurs entre 2001 et 2005, l'on constate comme l'indique le Tableau 4 ci-après que la quasi-totalité des sans instruction semble exercer dans le secteur informel (100% en 2001 et 99,4% en 2005).

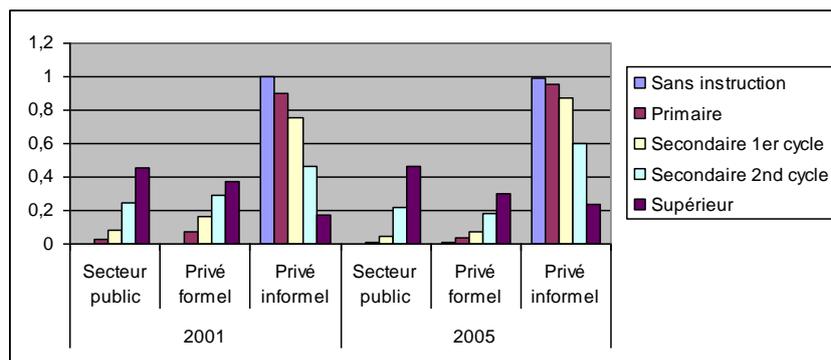
Les individus de niveau primaire, bien que exerçant pour une proportion considérable dans l'informel (89,7% en 2001 et 95,3% en 2005), parviennent quand même à se tailler, pour quelques uns, une infime place dans le secteur formel. Globalement, à concurrence que le niveau d'instruction augmente, la part des travailleurs du secteur formel (public et privé formel) augmente au détriment du secteur informel.

**Tableau 4.** Répartition des individus selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction en 2001 et 2005

Année / Instruction	2001			2005		
	Secteur public	Privé formel	Privé informel	Secteur public	Privé formel	Privé informel
Sans instruction			100,0%	0,1%	0,5%	99,4%
Primaire	2,6%	7,7%	89,7%	1,3%	3,4%	95,3%
Secondaire 1er cycle	8,6%	16,1%	75,4%	4,9%	7,5%	87,6%
Secondaire 2nd cycle	24,5%	28,8%	46,7%	21,6%	18,6%	59,8%
Supérieur	45,1%	37,3%	17,6%	46,3%	30,0%	23,7%

Source: EBC (1983-1984), ECAM 1 (1996), ECAM 2 (2001), EESI (2005)

**Graphique 4.5.** Répartition des individus selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction en 2001 et 2005



Cette analyse présente les grandes correspondances entre niveaux d'instruction et types d'emploi. Il se dégage une certaine inadéquation entre le niveau d'éducation et le type d'emploi occupé pour les diplômés du système éducatif camerounais. Toutefois, cette analyse ne prétend pas résoudre la question de l'adéquation formation/emploi dans son entièreté (les données ne tenant pas compte du premier emploi). Quoi qu'il en soit, cette observation soulève la question des théories de recherche d'emploi (théorie du filtre notamment) qui

formulent que le niveau de formation joue un rôle de filtre en ce sens que, plus on est instruit, plus on a la chance de trouver un emploi décent.

Sur les deux périodes (2001 et 2005), le secteur informel s'est intensifié. Il a recruté désormais dans tous les niveaux d'instruction. En 2001 en effet, la proportion des instruits de niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle exerçant dans l'informel était de 75,4%, celle du secondaire 2<sup>nd</sup> cycle de 46,7% et celle du supérieur de 17,6%. Ces proportions ont augmenté quatre ans plus tard pour atteindre 87,6%, 59,8% et 23,7% respectivement pour les trois niveaux d'instruction supra mentionnés. L'on est donc en droit de présumer que l'ajustement structurel aurait dégradé le système éducatif camerounais et créé un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Quoi qu'il en soit, la situation présentée dans le tableau 4 ci-dessus montre qu'au-delà de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail et entre le niveau d'instruction et le type d'emploi exercé, à un moment donné, les plus instruits ont tendance à se retrouver dans le secteur de l'emploi moderne, les moins instruits étant condamnés à exercer dans le secteur informel. L'analyse aurait pu être encore beaucoup plus élaborée pour toucher la question du type de diplôme ouvrant le mieux aux emplois (diplôme général et technique). Malheureusement ces enquêtes et notamment l'enquête EESI qui pouvaient permettre cette comparaison entre technique et général ne ressortent que la différence entre le public et le privé sans indiquer qui est du public ou du privé techniques.

De plus, l'augmentation de la main d'œuvre soulève le problème de valorisation des diplômés camerounais. Avant les programmes d'ajustement structurel (1983-1984) en effet, plus de 9% des instruits de niveau primaire économiquement actifs travaillaient pour le compte de l'Etat. Cette proportion est allée décroissante au fil des années, passant ainsi à 1,4% en 1996, 1,2% en 2001 et 1,3% en 2005, et donnant ainsi une large possibilité au secteur informel de recruter les moins instruits et d'amplifier par là même l'informalisation de l'économie camerounaise.

Cette situation contraste évidemment avec la réalité du marché du travail camerounais où sévit le dualisme informalisation/chômage. Sinon, comment expliquer l'envol du taux de chômage au Cameroun dans un contexte où les populations meurtries par la pauvreté ont un accès relativement facile au secteur informel. Qu'est ce qui fondamentalement a déterminé l'obtention d'un emploi au Cameroun au cours de la période d'étude ? Comment ont évolué les probabilités d'insertion sur le marché du travail camerounais ?

#### **4.2. Déterminants de la participation à la main d'œuvre**

La description de l'effet différencié du chômage sur les groupes d'individus, selon leur niveau d'éducation telle que présentée dans la section précédente semble insuffisante, dès lors que les individus n'ont pas les mêmes caractéristiques, et que celles-ci sont susceptibles d'affecter la probabilité de participation au marché du travail. Pour cerner l'impact intrinsèque de chacune de ces caractéristiques, y compris les disparités de dotation en capital humain, nous modélisons la probabilité pour un actif d'être économiquement actif entre 1983/1984 et 2005. Le **Tableau 5** présente les résultats des estimations probit des équations structurelles d'accès à l'emploi.

Globalement, il ressort de ces estimations (**Tableau 5**) que les différentes simulations sont fortement significatives, tel que le confirme le test du khi deux ( $\text{prob} > \chi^2 = 0,000$ ). Sur toute la période d'étude, la décision de participer à une activité économique semble être influencée

par toutes les variables retenues dans les différents modèles puisque la quasi-totalité des paramètres correspondants sont statistiquement non nuls.

**Tableau 5.** Estimations probit des équations structurelles de l'accès à l'emploi, 1983-1984, 1996, 2001 et 2005

Nombre d'individus	1983-1984			1996			2001			2005		
	19906			7274			40175			27037		
LR chi2	9942,73			4824,57			27735,2			16647,3		
Prob > chi2	0,0000			0,0000			8			8		
Pseudo R2	0,3672			0,4844			0,0000			0,0000		
Bon classement	81%			85%			86%			60%		
	Coefficient	dy/dx	P>z									
<b>Participation au marché du travail (actif occupé)</b>												
Constante	-2,600		0,00	-4,896		0,00	-4,714		0,00	-3,995		0,00
<b>Niveau d'instruction</b>												
Sans instruction	m.r.	m.r.										
Primaire	-0,149	0,056	0,00	0,031*	0,011	0,62	0,017	0,007	0,50	0,142	0,053	0,00
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	-0,066*	0,025	0,10	-0,080*	0,030	0,24	-0,163	0,064	0,00	-0,091	0,035	0,01
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	0,184	0,071	0,00	-0,314	0,111	0,00	-0,281	0,109	0,00	-0,259	0,100	0,00
Supérieur	0,341	0,134	0,00	-0,114*	0,042	0,27	-0,304	0,118	0,00	-0,219	0,085	0,00
<b>Démographie</b>												
Age	0,047	0,018	0,00	0,235	0,087	0,00	0,226	0,090	0,00	0,204	0,077	0,00
Age au carré	0,000	0,000	0,00	-0,002	0,001	0,00	-0,002	0,001	0,00	-0,002	0,001	0,00
Sexe (homme)	0,627	0,235	0,00	0,481	0,178	0,00	0,482	0,190	0,00	0,417	0,156	0,00
<b>Environnement familial</b>												
Enfant de 3 ans (oui)	0,384	0,142	0,00	0,241	0,090	0,00	0,259	0,103	0,00	0,184	0,069	0,00
Actifs occupés	0,405	0,153	0,00	0,425	0,158	0,00	0,535	0,212	0,00	0,480	0,181	0,00
Taille du ménage	-0,072	0,027	0,00	-0,113	0,042	0,00	-0,136	0,054	0,00	-0,133	0,050	0,00
Femme sans emploi	-0,163	0,061	0,00	-0,105	0,039	0,00	-0,143	0,057	0,00	-0,219	0,082	0,00
<b>Chef de ménage</b>												
Sexe	-0,185	0,071	0,00	-0,145	0,055	0,01	-0,201	0,080	0,00	-0,227	0,083	0,00
Activité (occupé)	0,794	0,254	0,00	0,736	0,242	0,00	0,756	0,276	0,00	0,817	0,317	0,00
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	-0,002*	0,001	0,92	-0,299	0,113	0,00	-0,208	0,083	0,00	-0,249	0,093	0,00

m.r. = modalité de référence

\* = non significatif à 10%

Sources: EBC (1983-1984), ECAM 1 (1996), ECAM 2 (2001), EESI (2005)

Globalement, il ressort de ces estimations (**Tableau 5**) que les différentes simulations sont fortement significatives, tel que le confirme le test du khi deux ( $\text{prob}>\text{chi}2 = 0,000$ ). Sur toute la période d'étude, la décision de participer à une activité économique semble être influencée par toutes les variables retenues dans les différents modèles puisque la quasi-totalité des paramètres correspondants sont statistiquement non nuls.

#### a) Le niveau d'instruction

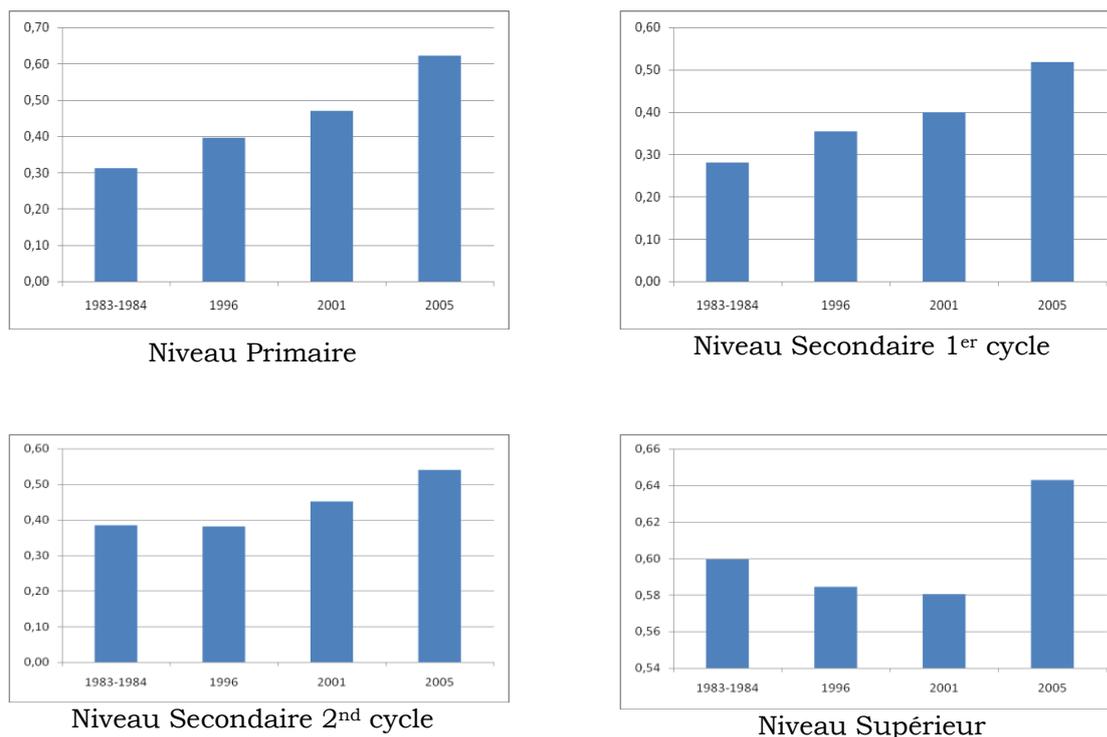
Le niveau d'instruction a agi différemment sur la propension d'insertion selon que l'on se situe avant ou pendant l'ajustement structurel. En 1983-1984 en effet, les instruits des niveaux primaire et secondaire 1<sup>er</sup> cycle avaient moins de chance de se trouver une place sur le marché du travail. La situation se trouvait inversée lorsque l'on franchissait le cap du BEPC. C'est ainsi qu'au courant de ces années, les titulaires d'un niveau secondaire second cycle avait 7%

de chance de plus que les sans niveau de s'insérer sur le marché du travail. Cette chance était pratiquement multipliée par 2 (13,4%) lorsqu'on était de niveau supérieur. Au fil des années, la situation s'est dégradée, l'accumulation du capital humain par l'éducation n'est plus un motif certain d'obtention d'un emploi.

Les personnes instruites trouvent ainsi de plus en plus difficilement des emplois dans le secteur formel, c'est ce que stipule le signe négatif observé devant toutes les variables relatives au niveau d'instruction entre 1996 et 2005. En 1996 en particulier, les coefficients des variables primaire, secondaire premier cycle et supérieur sont statistiquement nuls, ce qui dénote d'une certaine neutralité de ces niveaux d'instruction sur l'accès à l'emploi au Cameroun à cette date.

Plus spécifiquement, les chances des diplômés du supérieur de trouver un emploi se sont amenuisées entre 1983 et 2001 tel qu'il ressort du graphique 6 ci-dessous. Ce graphique donne en effet, la probabilité moyenne pour les individus de niveau supérieur, de trouver un emploi. Cette probabilité qui se situait autour de 60% en 1983-1984, est passée à 58,5% en 1996, puis à 58% en 2001 avant de suivre une tendance à la hausse pour atteindre 64,3% en 2005 avec la tendance à la reprise de la croissance économique.

**Graphique 4.7.** Evolution de la probabilité d'insertion des instruits dans le secteur productif au Cameroun



**Source:** EBC (1983-1984), ECAM (1996), ECAM (2001), EESI (2005)

Ce résultat contraste avec celui des pays industrialisés où l'accumulation du capital humain par l'éducation donne plus de chance aux instruits de trouver un emploi sur le marché du travail. Cela dénote d'une persistance de la faible capacité de l'économie camerounaise et particulièrement du secteur moderne à absorber la main d'œuvre instruite, ou encore le problème de l'adéquation entre la formation et l'emploi.

La reprise économique de ces cinq dernières années, la réouverture des concours d'entrée dans certaines grandes écoles donnant accès à la fonction publique, la création des structures d'insertion professionnelle par les pouvoirs publics (notamment le Fonds National de l'Emploi), bien que restants jusque-là insuffisants pour résorber le chômage des diplômés, expliqueraient la hausse de la probabilité d'insertion des diplômés du supérieur observée en 2005. Ces valeurs cachent la réalité selon laquelle le niveau d'instruction n'est pas le déterminant principal de participation au marché du travail. D'autres facteurs tels que le contexte familial seraient susceptibles d'accroître ces chiffres quand on sait que la poursuite des études supérieures au Cameroun n'est pas donnée aux enfants issus de certaines couches sociales du fait de la faiblesse de leur pouvoir d'achat.

### *b) L'âge*

La participation à l'activité économique est croissante avec l'âge. Cet effet est quelque peu plus accentué en 2001. Ce résultat classique peut traduire deux situations complémentaires. D'abord le fait qu'au fil du temps, les chômeurs révisent à la baisse leurs prétentions salariales et deviennent alors moins exigeants sur le marché du travail. En effet, au regard des charges familiales et sociales qui augmentent avec l'âge, les personnes sans emploi sont prêtes à accepter un autre travail d'un niveau inférieur au travail idéalisé, cherché sans succès pendant longtemps. Ensuite, les adultes sont souvent bien connectés aux réseaux professionnels pour avoir l'information et les recommandations nécessaires auprès des amis.

Cependant, cette action positive de l'âge sur l'insertion diminue dans le temps, sous l'effet probable de la retraite (signe négatif de l'âge au carré). Peut-être pour d'autres raisons ailleurs, les difficultés pour trouver un emploi peuvent se multiplier avec l'âge. Gorius et Jeanneau (2007) relèvent que les taux de participation des 50-64 ans sont particulièrement bas en France.

### *c) Le sexe*

Le sexe masculin est un atout indéniable au Cameroun pour trouver un emploi. Cette discrimination sur le genre est allée décroissante dans le temps. En 1983-1984 par exemple, un homme avait près de 24% de chance de plus qu'une femme de s'insérer dans la vie professionnelle. Ce rapport de chance est passé ensuite à 18% en 1996, 19% en 2001 et moins de 16% en 2005, toutes choses égales par ailleurs. On peut néanmoins présumer avec Phillips et Philips (2000) que l'inégalité entre femmes et hommes dans l'accès à l'emploi peut être attribuable à la segmentation du marché du travail, puisqu'il existe des emplois masculins souvent mieux rémunérés et des emplois féminins parfois peu rémunérés.

De façon presque générale, et prenant le cas français, Gorius et Jeanneau (2007) notent que la participation à l'activité professionnelle touche différentes catégories de population de manière inégale, et semble être le résultat d'une sélectivité du marché de travail permise par l'abondance de main d'œuvre. Les personnes subissant des handicaps objectifs, tels que le manque d'expérience ou de qualification, mais aussi des handicaps subjectifs, liés aux stéréotypes culturels en sont victimes. Dans cette perspective, la participation des femmes reste inférieure à celle des hommes, toutes tranches d'âge confondues.

Ces résultats peuvent être discutables quant au niveau d'éducation selon le sexe, en raison des facteurs culturels et sociaux que nous connaissons limiter l'accès des femmes à un certain niveau d'éducation dans le contexte camerounais. Cependant, les auteurs tels Atangana Mebara

et al (1981) relèvent que ces conclusions ne sont valables que pour la proportion des actifs en activité dans ces quelques entreprises enquêtées du secteur formel.

**d) *Le cadre de vie et le contexte familial***

Le cadre de vie et le contexte familial sont d'un impact réel sur la probabilité d'insertion au Cameroun. En effet, la présence d'un enfant en bas âge (3 ans et moins) contraint les membres du ménage à une participation plus accrue au marché du travail. Contre toute attente, plus la taille du ménage et particulièrement le nombre de femmes sans emplois dans le ménage augmente, moins les individus sont présents sur le marché de l'emploi. Par contre, lorsque le nombre d'actifs occupés augmente dans le ménage, cela pousse à une participation plus importante des autres membres du ménage.

Il y aurait donc un effet psychologique qui pousse les individus lorsqu'ils vivent avec les personnes occupées à trouver eux-mêmes un emploi, outre que diverses opportunités sont offertes à travers le large réseau relationnel des personnes occupées. Au fil du temps, ce paramètre a pris de l'ampleur. En 1983-1984 en effet, la présence d'un actif occupé de plus augmentait à peine de 15%, toutes choses égales par ailleurs, les chances des autres membres du ménage de trouver un emploi, ce rapport a gagné 6 points en moins de 20 ans pour se situer à 21% en 2001.

**e) *La situation du chef de famille***

La situation d'occupation du chef de ménage est le principal déterminant de participation au marché du travail camerounais. Ce constat se fait sur la variable activité du chef de ménage. Il y ressort que les individus vivant dans les ménages où le chef est actif occupé, ont au moins 24% de chance de plus que ceux vivant dans les ménages à chef sans emploi, toutes choses égales par ailleurs, pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Cette situation a persisté au fil du temps, sur toute la période de l'étude. Ce résultat corrobore celui déjà observé plus haut sur la présence des actifs occupés dans le ménage.

**f) *Le milieu de résidence***

Quant au milieu de résidence, mises à part les années 80 où la notion d'urbain/rural n'avait pas d'impact sur l'emploi, les individus résidant en milieu rural sont moins exigeants quant à leur participation que ceux du milieu urbain. En effet, le milieu rural dominé par les activités agricoles offre une forte propension d'emplois pour les résidants. Par contre, en milieu urbain, le coût de vie relativement élevé amène les individus à chercher des emplois mieux rémunérés. Ce résultat qui fait du lieu de résidence un facteur d'inégalité dans la participation est également relevé par Gorius et Jeanneau (2007) qui, dans une étude sur le cas français, ressortent que les communes rurales connaissaient un taux de participation supérieur à celui des grandes agglomérations.

## **Conclusion**

La présente contribution s'est attelée à rechercher l'influence des caractéristiques individuelles sur le comportement des produits de la formation formelle sur le marché de l'emploi en période d'ajustement structurelle au Cameroun en tentant une description de leur profil et en analysant les déterminants de leur participation à la main d'œuvre.

Cette question d'insertion professionnelle est une préoccupation permanente si tant est que la question de l'emploi est vectrice d'intégration sociale. Cette problématique trouve toute sa pertinence dans un contexte marqué par la difficulté d'accès à l'emploi et la recrudescence du chômage, le découragement face aux études sans issue claire et l'anxiété de ne pas avoir un emploi dans un avenir proche (Fozing et Ngo Bakemhe, 2009). L'influence du capital social vient aggraver cette situation.

Sur la base des analyses économétriques à partir des données de l'enquête budget consommation de 1983/84, des enquêtes camerounaises auprès des ménages de 1996 et 2001 et de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel de 2005 sur un échantillon respectif de 5 521, 3 563, 10 992, 8 540 ménages enquêtés répartis sur l'étendue territoire camerounais, les résultats de l'étude attestent, d'une part qu'au cœur même de l'ajustement structurel, le taux de chômage des non scolarisés s'est nettement amélioré pendant que celui des scolarisés s'aggravait en 1996 où il passait de 7,1% à 11,6%. Cette situation s'est empirée en 2001. Au cours de cette année, le taux de chômage des scolarisés devance de près de 15% celui des non scolarisés. Au sein de la population scolarisée en chômage, seul le niveau primaire s'en tire à bon compte pendant que le taux de chômage se trouve doublé dans les autres niveaux s'il n'a pas triplé. L'incidence du chômage se fait ainsi plus accrue à concurrence que le niveau d'éducation augmente. Ces taux ont relativement régressé entre 2001 et 2005 dans tous les niveaux de formation, mais en gardant la même logique de la progression au fur et à mesure de l'élévation du niveau d'éducation. Une analyse du chômage en fonction de l'âge et du sexe relève que les jeunes se tirent moins bien sur le marché du travail que les adultes en général. Et dans l'ensemble, les femmes ont été les plus touchées par le phénomène jusqu'avant 2001. Cette tendance s'est renversée entre 2001 et 2005 où le taux de chômage des hommes était plus élevé que celui des femmes. Les scolarisés ont été les plus absorbés par le secteur formel (administration publique et privée). Mais on note une nette croissance du secteur informel qui occupait en 2005, jusqu'à 27% des diplômés du supérieur.

Et d'autre part la participation de la main d'œuvre est influencée par un certain nombre de facteurs au rang desquels le niveau d'instruction, l'âge, le sexe, le cadre de vie et le contexte familial, la situation du chef de famille et le milieu de résidence. En effet, en 1983/84, les instruits des niveaux primaire et secondaire 1<sup>er</sup> cycle avaient moins de chance d'insertion sur le marché du travail que ceux du secondaire 2<sup>e</sup> cycle et du supérieur. Au fil des années, les personnes instruites ont de plus en plus de difficultés à s'insérer dans le secteur formel.

Quant à l'âge, elle est une fonction positive de la participation à l'activité économique. C'est-à-dire que plus l'âge croît mieux on a la chance de trouver un emploi en raison peut-être de la révision à la baisse des ambitions salariales ou de la qualité du travail souhaitée. Le sexe masculin a constitué en 1983/84 un atout pour trouver un emploi (24%). Ce rapport de chance a fluctué entre 1996 (18%) et 2005 (16%).

Le cadre de vie et le contexte familial se sont montrés d'un impact réel sur la probabilité d'insertion. La charge familiale (enfants à charge) contraint les membres du ménage à plus de participation au marché du travail. Cependant, à mesure que le nombre de femmes sans emploi dans un ménage augmente, moins les membres du ménage sont présents sur le marché du travail. Par contre l'augmentation du nombre d'actifs occupés dans un ménage pousse les autres membres à une participation accrue, de sorte qu'en 1983/84 et 2001, la présence d'un actif occupé de plus augmentait de 15% les chances des autres membres du ménage de trouver un emploi. Cette chance est passée à 21% en 2001. De plus les individus vivant dans les ménages où le chef est actif occupé ont au moins 24% de chance de plus de s'insérer que ceux

vivant dans un ménage où le chef est sans emploi. Enfin, le milieu rural dominé par les activités agricole offre une forte possibilité d'insertion pour les résidents.

### Notes

1. Enseignant chercheur, Département des Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, Université de Yaoundé I – Cameroun.
2. L'ensemble de cette classe d'âge n'est pas pris en compte pour calculer le taux de chômage des jeunes. En effet, une grande partie d'entre eux étant encore scolarisés, on ne retient que la partie des 15-29ans qui se sont portés sur le marché du travail.
3. À la première phase, l'enquête-emploi retient comme unités statistiques d'investigation le ménage ordinaire et ses différents membres. L'enquête sur le secteur informel de la deuxième phase se réalise auprès des chefs d'entreprises et les travailleurs à compte propre du secteur informel non agricole.
4. Ce sont des personnes qui n'étaient plus activement engagées dans un processus de recherche d'emploi mais qui étaient néanmoins disponible pour travailler. Contrairement aux exigences du BIT, les chômeurs découragés sont considérés dans cette étude comme des actifs.
5. Au sens du BIT, le chômeur est toute personne qui n'a pas travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête. Dans le cadre de ce travail et conformément à la vision adoptée dans les enquêtes ECAM, les chômeurs découragés sont des personnes qui n'étaient plus activement engagées dans un processus de recherche d'emploi, mais qui étaient néanmoins disponibles pour travailler. Donc contrairement aux exigences du BIT, les chômeurs découragés sont considérés dans cette étude comme des actifs.
6. L'enquête 1-2-3 est une enquête en trois phases. La phase 1 qui est une enquête statistique de type enquête-emploi porte sur les caractéristiques sociodémographiques (y compris l'éducation et l'alphabétisation) et l'emploi des individus ; la phase 2 est relative au secteur informel et ses caractéristiques principales ; et la phase 3 se focalise sur la consommation et les conditions de vie des ménages. Notons cependant que dans le cadre de ce travail, seules les données de la phase 1 ont été mobilisées.
7. Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou.
8. Le jeune au sens du BIT est toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans. Pour des besoins de commodité, nous avons considéré dans ces analyses comme jeune toute personne dont l'âge varie de 10 à 24 ans. Toute personne dont l'âge est supérieur à 24 ans est dite adulte.
9. Il faut noter que cette chute n'est que artificielle puisque l'enquête de 2005 a considéré les sous employés comme des travailleurs contrairement aux enquêtes précédentes.

### Bibliographie

- ATANGANA-MEBARA J.M., MARTIN J.M., TA NGOC C. *Education, emploi et salaire au Cameroun*. Document de travail de l'IPE, Paris : Unesco, 1981.
- BECKER G. *Human capital*, New York: Columbia University Press, 1964.
- DURET E., KUEPIE M., NORDMAN C., ROUBAUD F. « La dimension économique de l'efficacité de l'éducation en Afrique de l'Ouest », Communication à la Conférence régionale sur *Education en Afrique de l'Ouest : contraintes et opportunités*, Dakar : Cornell/CREA/INRA/Ministère de l'éducation du Sénégal, 01-02 novembre 2005.
- FOZING I., NGO BAKEMHE A. F. J. « Les déterminants individuels et sociaux du choix professionnel chez les étudiants de niveau licence en sciences humaines : cas de l'université de douala », *Revue Africaine de Recherche en Education*, vol. 1, 2009, 22-29.

- GORIUS A., JEANNEAU L. *Emploiscopie. Tout ce que l'on doit savoir sur le travail et l'emploi*, Paris : Editions Autrement, 2007.
- KALTON G., KASPRZYK D. *Imputation for missing survey responses*, American Statistical Association, Proceedings of the Section on Survey Research Methods, 1982.
- KALTON G., KASPRZYK D. « The treatment of missing survey data », *Survey Methodology*, 12, 1986, 1-16.
- KAMANZI P. C. *Influence du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada*. Disponible sur internet : <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/>.
- MCDOWELL R. *Les diplômés de l'enseignement supérieur au sortir des études et à l'entrée dans la vie active*, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada, 1991.
- MINCER J. *Schooling, Experience and Earnings*, New York: National Bureau of Economic Research, 1974.
- PHILLIPS P., PHILLIPS E. *Inequality in the Canadian Labor Market*, 3<sup>ème</sup> édition, Toronto: James Lorimer & Company Ltd., Publisher, 2000.

### **Resumen**

El ajuste estructural en las economías en desarrollo ha asestado un duro golpe a la integración de los jóvenes que salen del sistema educativo en el sector formal. Esta dificultad de integración es cada vez mayor a medida que el nivel de instrucción aumenta. Las mujeres y los jóvenes fueron los más afectados. El nivel de educación como principal factor determinante de la inserción en el mercado laboral ha sustituido las cuestiones relacionadas con el entorno familiar, la edad, el género, las condiciones de vida, la situación del jefe de hogar y la zona de residencia que antes habían desempeñado un papel importante.

**Palabras-clave:** Ajuste estructural – Mercado de trabajo – Busca de empleo

### **Abstract**

The structural adjustment in developing economies stroke a serious blow to the insertion of out goers from the educational system into the formal sector. This difficulty of insertion increases as the educational level rises. Women and young people were most hit. The educational level as main determinant of participation in the job market yielded the step to the family context, the age, the sex, the life setting, the situation of the family head and the area of residence which then played an important role.

**Key-words:** Structural adjustment – Job market – Job seekers

### **Resumo**

O ajuste estrutural das economias em desenvolvimento constituiu um duro golpe para a integração dos recém-saídos do sistema educativo formal. Essa dificuldade de inserção está a crescer à medida que o nível de escolaridade aumenta. As mulheres e os jovens foram os mais afectados. O nível de instrução como principal determinante da inserção no mercado de trabalho substituiu os problemas relacionados com o contexto familiar, a idade, o género, o meio ambiente, a situação do chefe da família e a área de residência que antes tinham desempenhado um papel importante.

**Palavras-chave:** Ajuste estrutural – Mercado de trabalho – Procura de emprego.